

Mise à jour 11 Janvier 2016

➔ TROUVER LE CHAUFFE-EAU

Un chauffe eau électrique n'est pas un élément qui reflète au mieux le beau ou le design. C'est la raison pour laquelle, ils sont souvent placés en des endroits où on ne risque pas de les voir souvent (garage, cellier, laverie...) voire assez improbables (dans un placard, au dessus des toilettes...). Votre première mission sera donc de le trouver.

Et ne riez pas : la tâche est parfois plus ardue qu'il n'y paraît!

➔ COUPER L'ALIMENTATION DU CHAUFFE-EAU

Nous allons intervenir à proximité de l'alimentation électrique du chauffe eau. Pour travailler en toute sécurité, mieux vaut couper l'alimentation électrique du chauffe-eau. Sur le tableau électrique (qu'il faudra également trouver) du foyer que vous visitez, vous trouverez différents types de raccordements selon l'âge de l'installation.

▲ L'installation est relativement récente

Dans ce cas, chaque pièce aura son propre fusible ce qui permet, lors de travaux, de couper pièce par pièce plutôt que de couper toute la maison. Vous devriez aussi pouvoir mettre la main sur un contacteur de ce type :



ou



Ce type de contacteur a 3 positions:

AUTO : le chauffe-eau fonctionne en heures creuses et uniquement sur cette plage

I : le chauffe eau est en marche forcée c'est-à-dire qu'il chauffe l'eau en continu, heures creuses ou pas (utile lorsque beaucoup de monde est à la maison)

0 : l'alimentation du chauffe eau est coupée (position à préconiser lors d'absences de plus de 3 jours ou lors de bricolages sur le chauffe eau)

> METTEZ LE CONTACTEUR SUR LA POSITION 0

Matériel nécessaire :

- 2 tournevis plats (1 large, 1 fin)
- 2 tournevis cruciformes (1 large, 1 fin)
- 1 lampe de poche (avec des piles !)
- 1 miroir de poche

Pour travailler en toute sécurité, vos mains doivent être sèches !!

▲ L'installation est ancienne

Dans ce cas, vous n'aurez d'autre choix (pour des raisons de sécurité) que de couper la totalité de l'alimentation de la maison à moins que le chauffe-eau ne dispose de son propre fusible/contacteur. Si tel est le cas alors préférez ne couper l'alimentation que du chauffe-eau seul.

➔ REPERER LE BLOC D'ALIMENTATION DU CHAUFFE-EAU

Vous rencontrerez deux types de chauffe-eau:

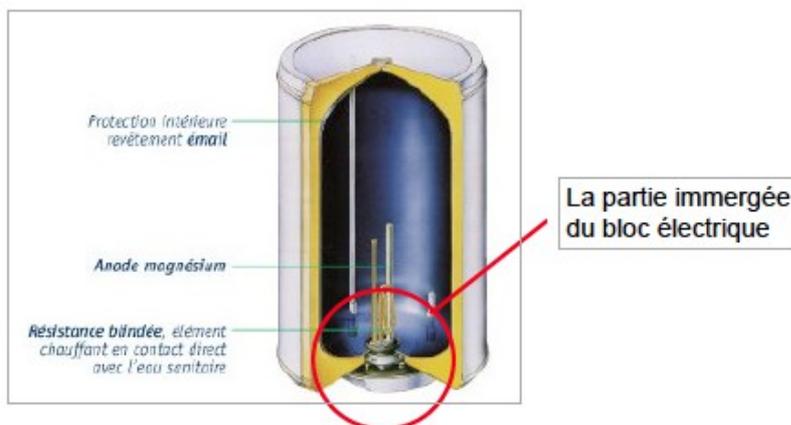


Alimentation par le dessous



Alimentation sur le côté

Dans les deux cas, le bloc contient la même chose: l'aiguille électrique qui permet de chauffer l'eau et le thermostat qui permet de régler la température de consigne du chauffe eau (ainsi que des fils, de la poussière et peut être deux ou trois bêtes...).



➔ DEMONTER LE CAPOT DE SECURITE

S'il y a un isolant sous le couvercle mettez des gants pour l'ôter ! Vous risqueriez de vous brûler.

Cette étape est assez simple dans le sens où il ne s'agira la plupart du temps que d'un simple capot en plastique qui ne sera même pas tenu par des vis mais simplement emboîté dans son support. Ceci étant s'il y a des vis, vous savez ce qu'il vous reste à faire. Pour les plus chanceux/euses d'entre vous (et les installations les plus anciennes) vous n'aurez même pas de capot de sécurité !

IDENTIFIER LE THERMOSTAT

Pour cette étape, c'est visuel. Il vous faudra repérer une molette de couleur (rouge, grise, noire, blanche voire bleue) fendue en son milieu.

Voici différentes photos de thermostats qui vous aideront à traquer la coupable :



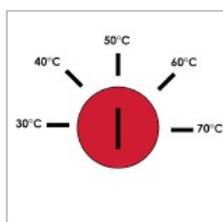
REGLER LA MOLETTE DU THERMOSTAT

Pour cette étape, munissez-vous du tournevis adéquat et placez le dans la fente du thermostat. C'est en tournant cette molette que vous réglerez la température d'eau du chauffe eau.

NOTE : le miroir et la lampe de poche évoqués dans la liste du matériel pourront vous être d'une grande aide à cette étape!

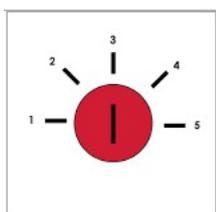
Vous rencontrerez plusieurs types de molettes :

▲ Indication de la température (vous avez de la chance !)



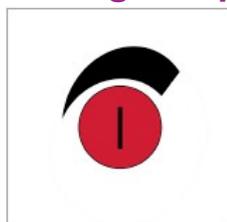
Il vous suffit alors d'indiquer la température de chauffage souhaitée (ne descendez pas en dessous de 55°C !)

▲ Indication approximative (dommage !)



L'idéal est de pouvoir mesurer la température de l'eau lorsque le chauffe eau est réglé au maximum puis au minimum afin de pouvoir graduer (même approximativement) en température. Vous pouvez en général le baisser jusqu'à moitié sans trop de soucis.

▲ Graduation originale : l'artiste qui a pensé cette molette ne s'imaginait pas que vous en auriez besoin un jour



De la même façon que dans le cas précédent, deux mesures au maximum et au minimum sont idéales mais laborieuses. Essayez de le baisser d'un quart de tour et voyez si cela change le confort du foyer.

➔ REMETTEZ EN ROUTE LE CUMULUS

- Repositionnez l'isolant s'il y en avait un.
- Remontez le boîtier avec sa ou ses vis.
- Remettez le fusible correspondant au cumulus ou appuyez sur le bouton « marche » du disjoncteur général.

Si vous n'êtes pas satisfait ou si vous doutez du résultat, contactez un plombier !

NOTE : Il est prudent de vérifier la température à la sortie du robinet au bout de quelques jours à l'aide d'une sonde de température ou d'un thermomètre.

➔ FIN !

Bravo ! Voilà quelques kWh facilement économisés ! Vous constaterez peut-être que le chauffe-eau se vide plus vite. D'un côté cela incitera peut-être à faire plus attention aux économies d'eau chaude ! Mais évidemment si cela ne convient pas, il sera toujours possible de remonter le thermostat.

➔ QUELQUES CONSEILS

- Faites détartrer votre cumulus tous les 3 ans, car le tartre joue un rôle isolant sur la résistance électrique et cela peut provoquer une augmentation de la consommation d'énergie pour chauffer l'eau.
- Isolez les tuyaux d'eau chaude à l'aide d'une mousse performante. Isolez aussi le cumulus, surtout s'il est placé dans une pièce qui n'est pas chauffée (garage par exemple).
- Lorsque vous partez en vacances, pensez à éteindre votre cumulus. Il n'a pas besoin de chauffer l'eau si personne ne l'utilise !
- Si vous constatez que vos factures d'énergie ou d'eau ont tendance à augmenter, contactez votre Espace INFO-ENERGIE.

Sources :

<http://chauffe-eau.comprendrechoisir.com/fiche/voir/180775/regler-la-temperature-d-un-chauffe-eau> <http://toulouse-metropole.familles-a-energie-positive.fr>

EIE du Cher